CONTRÔLE DE GESTION PAR SECTEUR OU PAR ACTIVITÉ

Gestion budgétaire et financière des ESMS : construire, négocier et piloter

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux travaillent sous contrainte de financement et sous le regard de leurs autorités de tarification. Les directions produisent les documents budgétaires demandés sans toujours s'en servir pour piloter l'activité. Les écarts entre le prévisionnel et le réalisé se découvrent alors trop tard pour être corrigés. Ces deux jours font du budget un instrument de gestion opérationnelle. Vous travaillez la construction budgétaire dans le cadre pluriannuel puis le suivi de l'activité et du taux d'occupation ainsi que le dialogue de gestion avec l'autorité de tarification.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 545 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs et directeurs adjoints d'ESMS ainsi que responsables administratifs et financiers et contrôleurs de gestion du secteur social et médico-social.

PRÉREQUIS
Exercer une responsabilité budgétaire dans un établissement ou un service social ou médico-social.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les documents budgétaires dans le cadre contractuel pluriannuel
- Construire un budget d'établissement cohérent avec l'activité prévue
- Suivre l'activité et le taux d'occupation comme déterminants de la recette
- Analyser les écarts budgétaires et engager les mesures correctives
- Préparer les arguments du dialogue de gestion avec l'autorité de tarification

03 Programme détaillé

M1 Cadre budgétaire du secteur

- Comprendre la logique de financement
- Documents budgétaires et comptes administratifs
- Logique des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens
- Notion de dotation et de tarification à l'activité
- Articulation entre le siège et les établissements
- À retenir : Le cadre pluriannuel déplace la discussion du budget annuel vers la trajectoire de l'établissement.

M2 Construction du budget
- Chiffrer l'activité avant les charges
- Prévision d'activité et de taux d'occupation
- Masse salariale et effets de report
- Charges d'exploitation et dépenses de structure
- Plan pluriannuel d'investissement et amortissements
- Atelier : Chaque participant construit le budget prévisionnel d'un établissement à partir de ses hypothèses d'activité.

M3 Suivi et analyse des écarts
- Piloter en cours d'exercice
- Tableau de bord d'activité et indicateurs de gestion
- Suivi mensuel de la masse salariale
- Analyse des écarts entre prévisionnel et réalisé
- Mesures correctives et arbitrages en cours d'année
- Cas pratique : Le groupe analyse les écarts d'un établissement dont le taux d'occupation décroche.

M4 Dialogue de gestion et reddition des comptes
- Défendre sa trajectoire
- Préparation du compte administratif et des rapports
- Affectation des résultats et réserves
- Argumentaire face à l'autorité de tarification
- Communication des enjeux financiers aux équipes
- Mise en situation : Les participants défendent une demande de moyens supplémentaires devant un financeur joué par le formateur.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 545 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr